



Mise en demeure de la part du syndic

Par **lolitaclip**, le **26/11/2015** à **12:19**

ayant eu un probleme conflictuel avec le syndic en tant que president du conseil syndical cette societe pour une somme que parait il je dois me facture tous les mois environ 54 euros de mise en demeure. je precise que je n ai jamais refuse de payer j ai simplement demande avant de payer de m envoyer un justificatif prouvant que je dois cette somme'(500 EUROS) mais je n ai jamais de reponse par contre (54 euros a chaque fois; deja 3 fois) quels sont mes droits? merci pour votre reponse. recevez mr mme mes respectueuses salutations